

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****26033131***

le,

Déposé / Reçu le**27 FEV. 2026****au greffe du tribunal de l'entreprise****française de Bruxelles****N° d'entreprise : 1010 667 744****Nom****(en entier) : SAVE CONSEILS****(en abrégé) : SRL****Forme légale : Société privée à responsabilité limitée****Adresse complète du siège : Boulevard de la Deuxième Armée Britannique 26B/31, 1190 Bruxelles****Objet de l'acte : Cession de parts sociales****Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 25.02.2026**

L'Assemblée générale extraordinaire accepte à l'unanimité des voix, la cession de 51 parts sociales de la société SAVE CONSEILS SRL par Madame Irina MOREAN au profit de Madame Nelea CHIRILOV, avec prise d'effet au 25 février 2026, agrément éventuel de la cession conformément aux statuts et à l'article 5:63 du Code des sociétés et des associations, constatation de la cession et mise à jour du registre des actions.

Les associés délibèrent sur la demande d'agrément de la cession des 51 parts sociales par Madame Irina MOREAN au profit de Madame Nelea CHIRILOV.

En conséquence de la décision d'agrément, l'assemblée :

oprend acte de la cession, avec effet au 25 février 2026, de 51 parts sociales de la société SAVE CONSEILS SRL par Madame Irina MOREAN au profit de Madame Nelea CHIRILOV, aux conditions convenues entre parties ;

constate que, postérieurement à cette cession et sous réserve de l'inscription au registre des actions :

Madame Irina MOREAN demeure titulaire de 49 parts sociales ;

Madame Nelea CHIRILOV devient titulaire de 51 parts sociales ;

Le nombre total de parts sociales émises par la société reste inchangé, soit 100 parts sociales.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau et par les associés présents.

Irina Morean

Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/03/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :**Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).